

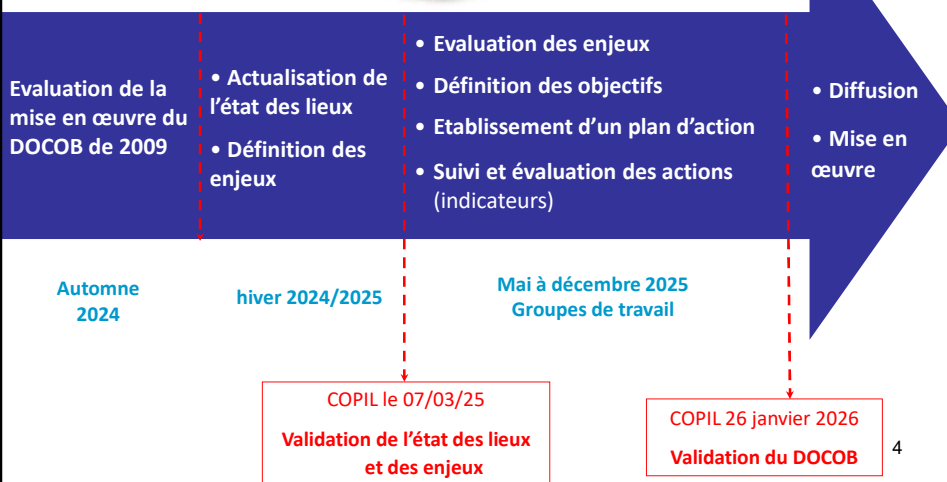


Bruyère à quatre angles © Lecoq C. Triton crêté © Lecoq C. Lucane cerf-volant © Lecoq C.	Ordre du jour • Validation du 3^{ème} document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 « Havre de St-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay » • Questions diverses 2
---	--

Méthode appliquée pour l'élaboration du nouveau DOCOB CT88



Etapes de la révision du DOCOB



Document d'objectifs



✓ Tome 1 : DOCOB

Partie 1 : État des lieux* : diagnostic écologique et socio-économique

Partie 2 : Enjeux* et objectifs

Partie 3 : Actions

Partie 4 : Modalités de suivi

* validé au COPIL du 7 mars 2025

✓ Tome 2 : Cahiers des charges des contrats

✓ Tome 3 : Charte Natura 2000 et charte Warsmann

5

ENJEUX

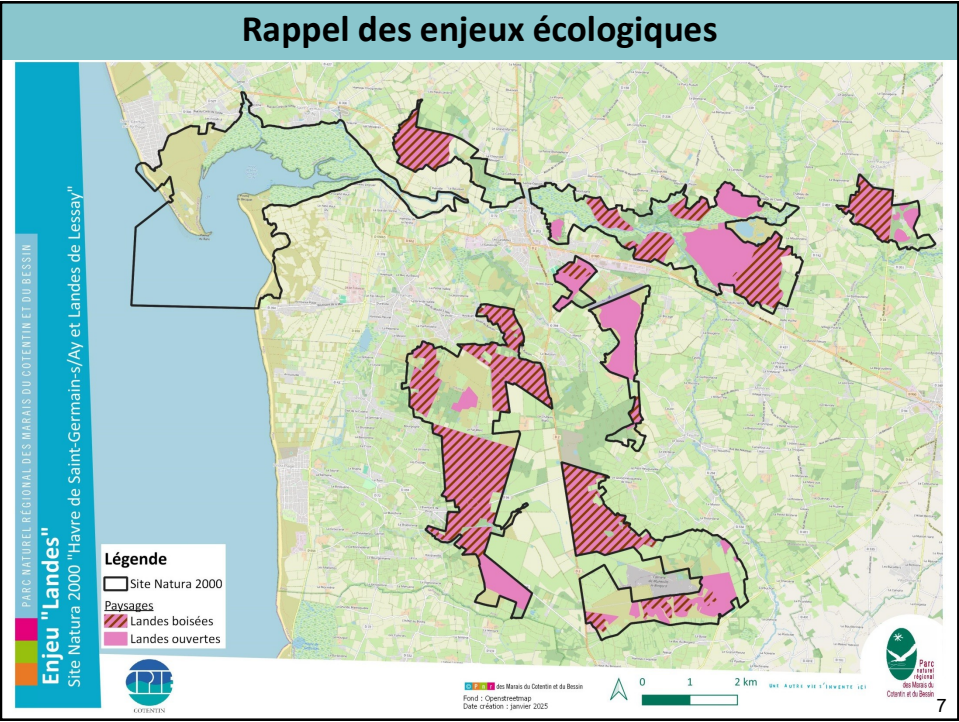
Quelles sont nos responsabilités ?

Hiérarchisation

Etat

Facteurs d'influence

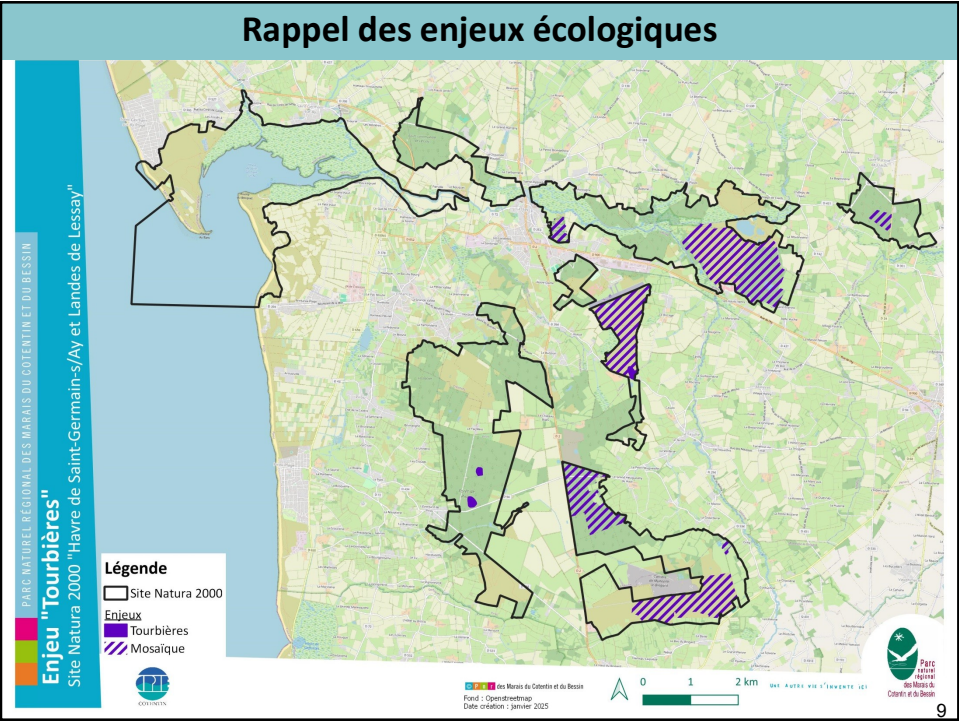
6



Rappel des enjeux écologiques

Enjeu	Etat de l'enjeu	Habitat d'IC concerné	Responsabilité du site	Espèce d'IC concernée
A	Landes	4010 - Landes humides à bruyère à quatre angles	Très forte	-
		4020* - Landes humides à bruyère ciliée	Forte	
		4030 - Landes sèches.	Forte	

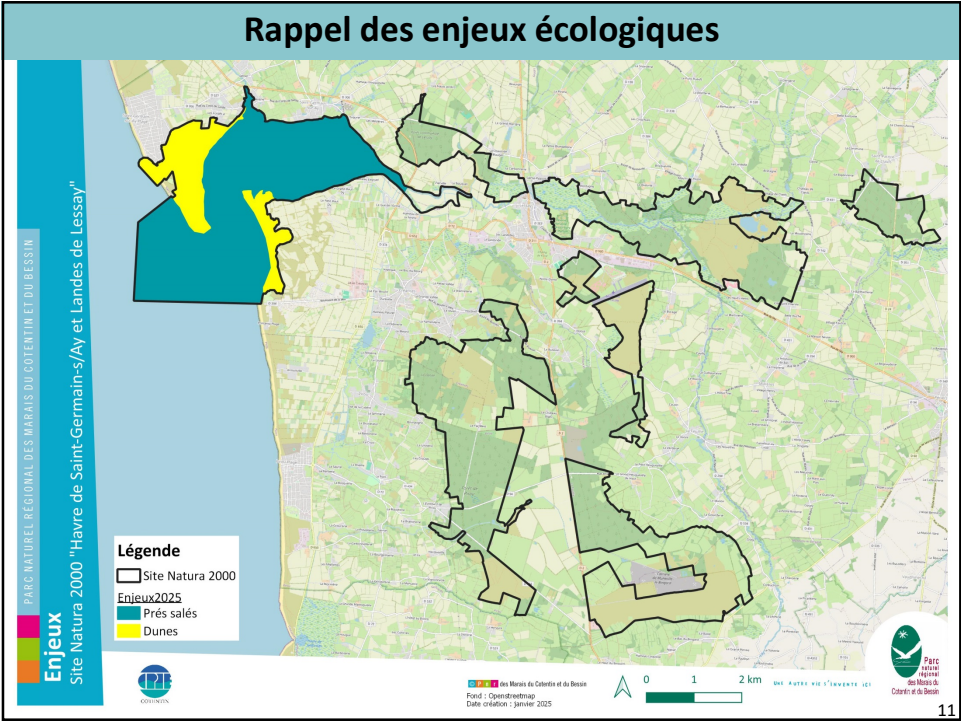
8



Rappel des enjeux écologiques

Enjeu	Etat de l'enjeu	Habitat d'IC concerné	Responsabilité du site	Espèce d'IC concernée
B	Tourbières	7110* - *Tourbières hautes actives	Forte	-
		7120 - Tourbières hautes dégradées	Forte	
		7140 - Tourbières de transition et tremblantes	Très forte	
		7150 - Dépressions sur substrat tourbeux	Forte	
		7210* - Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i>	Forte	
		7230 - Tourbières basses alcalines	Forte	

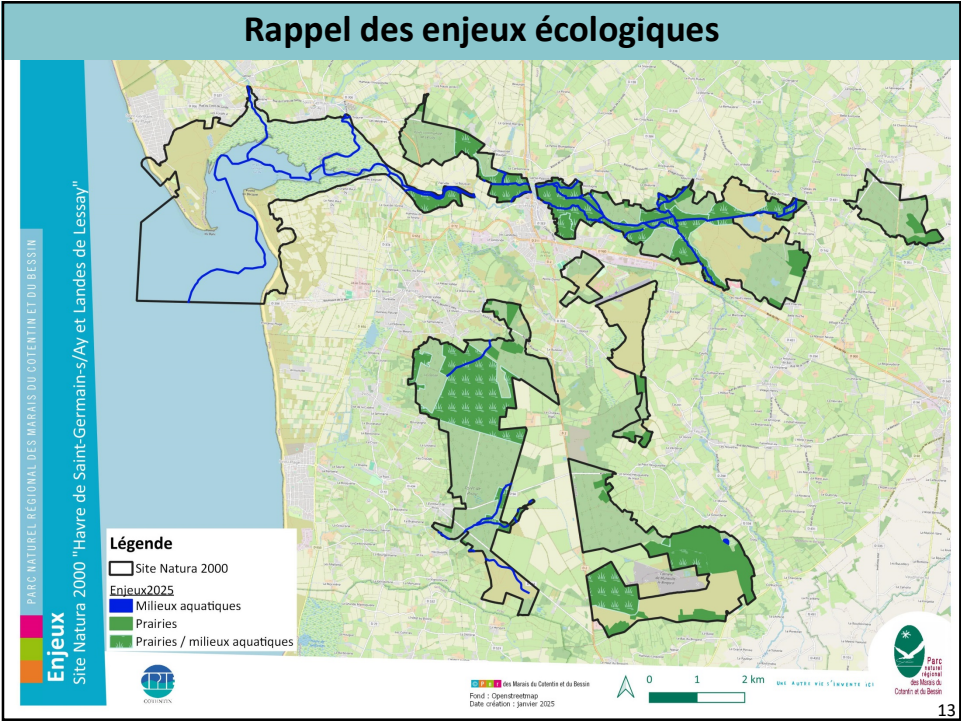
10



Rappel des enjeux écologiques

Enjeu		Etat de l'enjeu	Habitat d'IC concerné	Responsabilité du site	Espèce d'IC concernée	Responsabilité du site
C	Prés salés	Bon à moyen	1310 - Végétations pionnières à <i>Salicornia</i>	Moyenne	-	-
			1330- Prés salés atlantiques	Forte		
D	Dunes et espèces d'IC associées	Bon à moyen	2110 - Dunes embryonnaires	Moyenne	1116 - Triton crêté	Moyenne
			2120 - Dunes mobiles à Oyat	Forte		
			2130* - Dunes fixées	Forte		
			2160 - Dunes à Argousier	Moyenne		
			2170 - Dunes à Saule rampant	Forte		
			2180 - Dunes boisées	Moyenne		
			2190 - Dépressions humides intradunales	Forte		

12



Rappel des enjeux écologiques

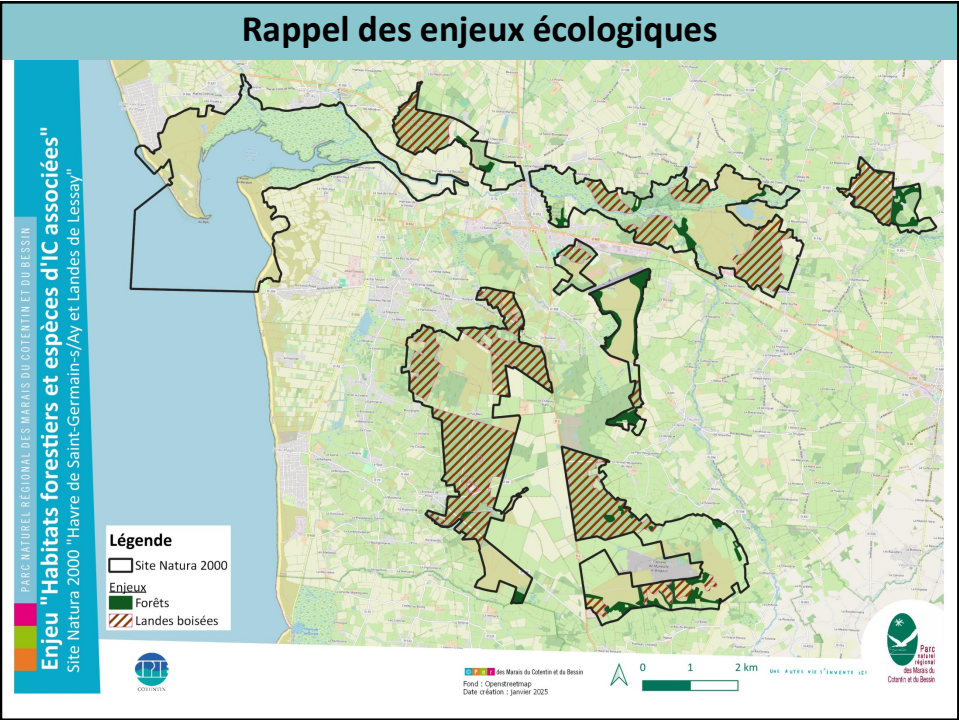
Enjeu	Etat de l'enjeu	Habitats d'IC concernés	Responsabilité du site	Espèces d'IC concernées	Responsabilité du site
E	Prairies et espèces d'IC associées	6230* - *Formations herbeuses à <i>Nardus</i>	Forte	1041 - Cordulie à corps fin	Moyenne
				1044 - Agrion de Mercure	Moyenne
		6410 - Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	Forte	1321 - Murin à oreilles échancrées	Faible
				1304 - Grand rhinolophe	Faible
		6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude	Moyenne	1303 - Petit rhinolophe	Faible
				1324 - Grand Murin	Moyenne
				1116 - Triton crêté	Moyenne

14

Rappel des enjeux écologiques					
Enjeu	Etat de l'enjeu	Habitat d'IC concerné	Responsabilité du site	Espèce d'IC concernée	Responsabilité du site
F Milieux aquatiques, mégaphorbiaies et espèces d'IC associées	Bon à moyen	3110 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées	Forte	1041 - Cordulie à corps fin	Moyenne
				1044 - Agrion de Mercure	Moyenne
		3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes	Moyenne	1095 - Lamproie marine	Moyenne
				1096 - Lamproie de Planer	Moyenne
		3140 - Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation à <i>Chara ssp.</i>	Moyenne	1099 - Lamproie fluviatile	Moyenne
				1106 - Saumon atlantique	Moyenne
		3150 - Lacs eutrophes naturels	Faible	1116 - Triton crêté	Moyenne
				1303 - Petit rhinolophe	Faible
		3160 - Lacs et mares dystrophes naturels	Forte	1304 - Grand rhinolophe	Faible
		3260 - Rivières à renoncules	Faible	1308 - Barbastelle d'Europe	Moyenne
				1321 - Murin à oreilles échancrées	Faible
		6430 - Mégaphorbiaies hydrophiles	Moyenne	1323 - Murin de Bechstein	Forte
		1324 - Grand Murin	Moyenne		
		1831 - Flûteau nageant	Moyenne		

15

15



Rappel des enjeux écologiques

Enjeu		Etat de l'enjeu	Habitat d'IC concerné	Responsabilité du site	Espèce d'IC concernée	Responsabilité du site
G	Forêts et espèces d'IC associées	Bon à moyen	9120 - Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et <i>Taxus</i>	Moyenne	1083 – Lucane cerf-volant	Faible
			9130 - Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	Moyenne	1303 - Petit rhinolophe	Faible
			9190 - Vieilles chênaies acidophiles à <i>Quercus robur</i>	Forte	1304 - Grand rhinolophe	Faible
			91D0* - *Tourbières boisées	Forte	1308 - Barbastelle d'Europe	Moyenne
			91E0* - *Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>	Moyenne	1321 - Murin à oreilles échancrées	Faible
					1323 - Murin de Bechstein	Forte
					1324 - Grand Murin	Moyenne

17

Rappel des enjeux transversaux

H	Suivi de la mise en œuvre du Document d'objectifs
I	Connaissance des habitats, des espèces et des fonctionnalités
J	Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)
K	Intégration des enjeux écologiques
L	Communication, information, sensibilisation

18

Facteurs d'influence

Qu'est-ce qui influence l'état des enjeux ?

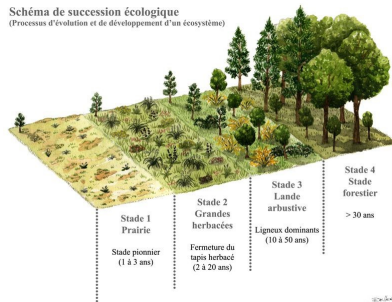
Facteurs d'influence : Facteurs naturels et anthropiques qui agissent de façon directe ou indirecte sur l'état des enjeux.

Ces facteurs peuvent exercer une influence :

- **positive** (leviers / opportunités)
- ou **négative** (menaces / pressions)

Exemple : dynamique naturelle

Schéma de succession écologique
(Processus d'évolution et de développement d'un écosystème)



Embroussaillage = Développement des fourrés (ligneux / ajoncs) au sein des milieux ouverts

Influence négative :

⇒ disparition des habitats ouverts et des espèces associées

Influence positive :

⇒ Apparition d'habitats forestiers et des espèces associées

19

Stratégie

Où voulons nous aller ?

Objectifs à long terme (OLT)

20

Stratégie

14 objectifs à long terme (OLT) pour améliorer / maintenir l'état de conservation des habitats et des espèces d'IC.

	Enjeu	Etat de l'enjeu
A	Landes	Moyen à Mauvais
B	Tourbières	Moyen à Mauvais

Améliorer l'état de conservation des milieux

21

Stratégie

	Enjeu	Etat de l'enjeu
C	Prés salés	Bon à moyen
D	Dunes et espèces d'IC associées	Bon à moyen
E	Prairies et espèces d'IC associées	Bon à moyen
F	Milieux aquatiques, mégaphorbiaies et espèces d'IC associées	Bon à moyen
G	Forêts et espèces d'IC associées	Bon à moyen

Maintenir l'état de conservation des milieux

Préserver des habitats fonctionnels pour les espèces d'IC (déplacement, alimentation, reproduction)

22

Plan d'action

pour 10/15 ans

Objectifs opérationnels

Actions

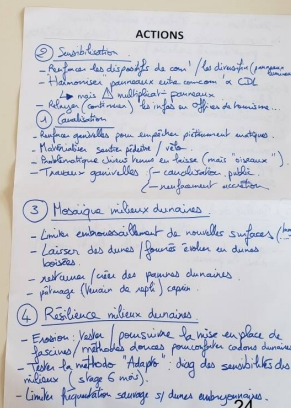
Résultats attendus

23

Plan d'action

Les groupes de travail ont permis de définir :

- ✓ 59 objectifs opérationnels (OO)
- ✓ plus de 90 actions



24

Plan d'action

Colonisation des milieux ouverts par des ligneux et autres espèces végétales

■ Limiter :

- l'embroussaillage au sein des milieux ouverts
- le développement de la Molinie
- le développement de la Fougère aigle
- l'enrésinement au sein des landes ouvertes
- les chiendents dans les prés salés et les dunes

■ Renaturer les dunes prairiales

Actions : coupe de ligneux, broyage mécanique avec export, pâturage extensif, fauche tardive, roulage de la Fougère aigle, pâturage dirigé, extraction de tanguie, etc.



Coupe de ligneux © Le Rest M.



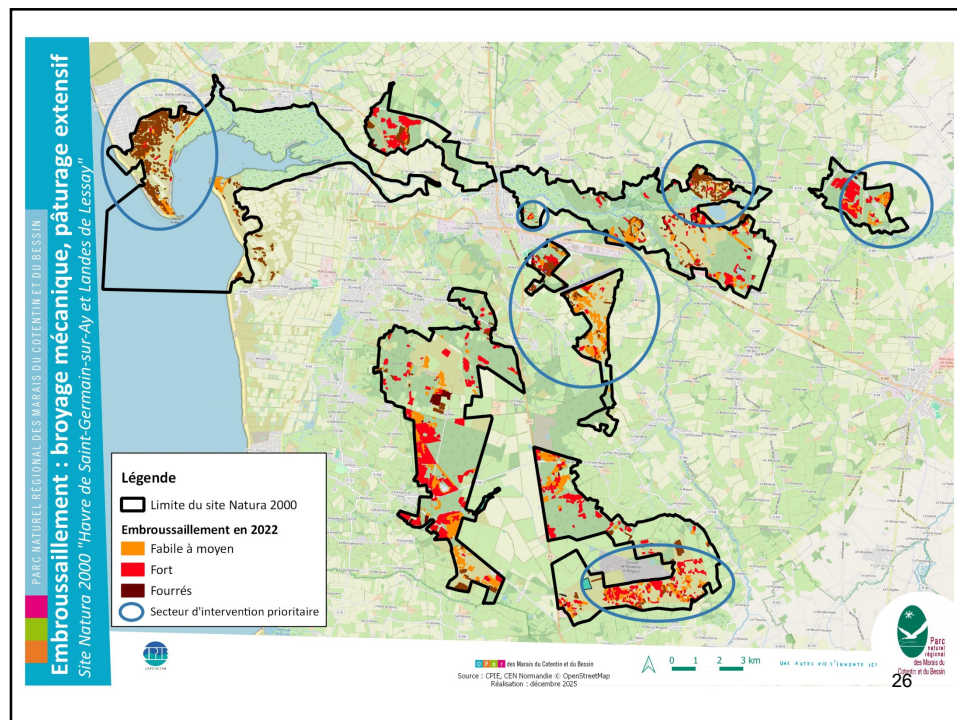
Broiement mécanique avec export © Le Rest M.

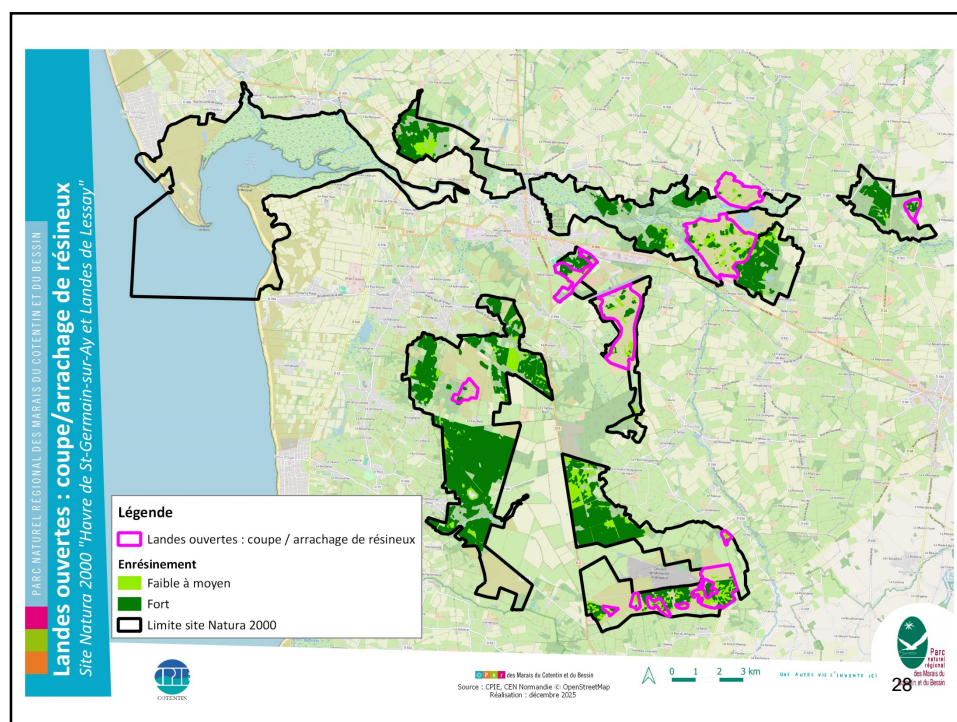
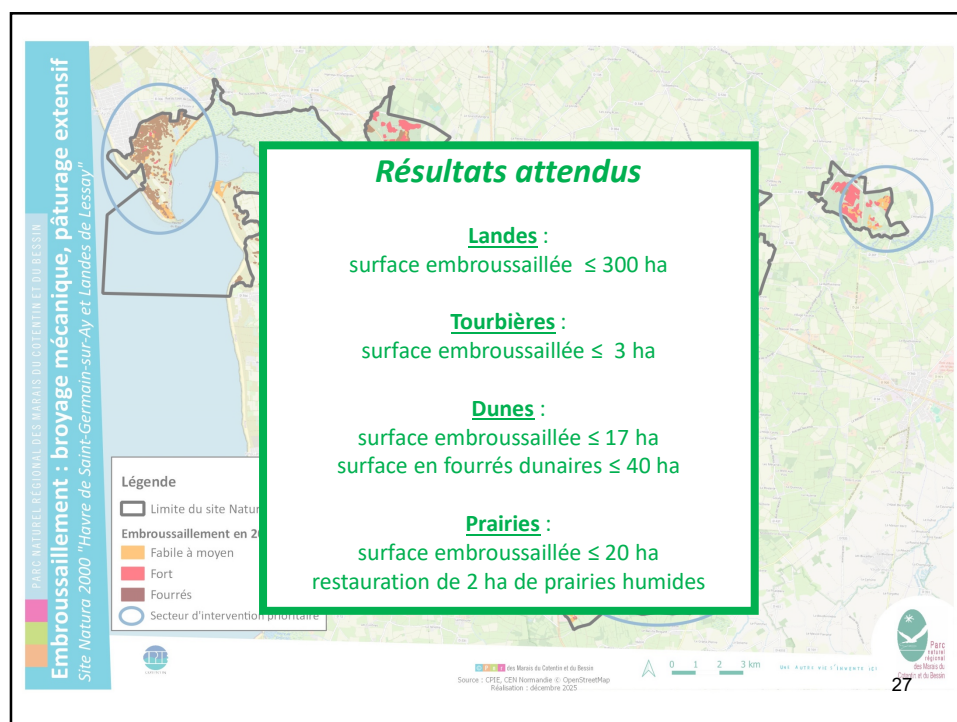


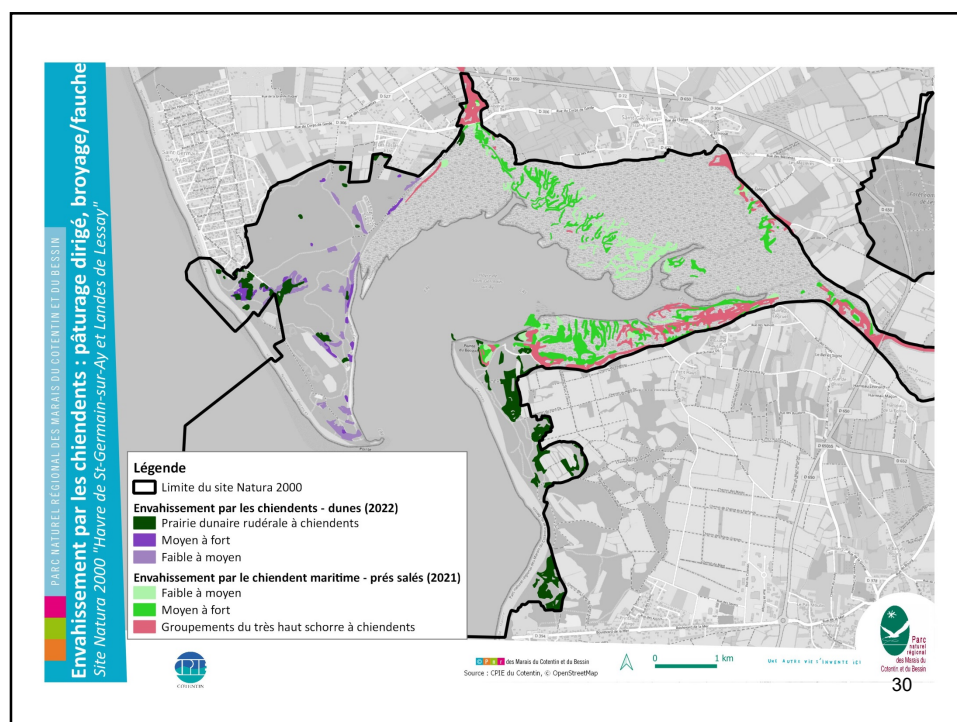
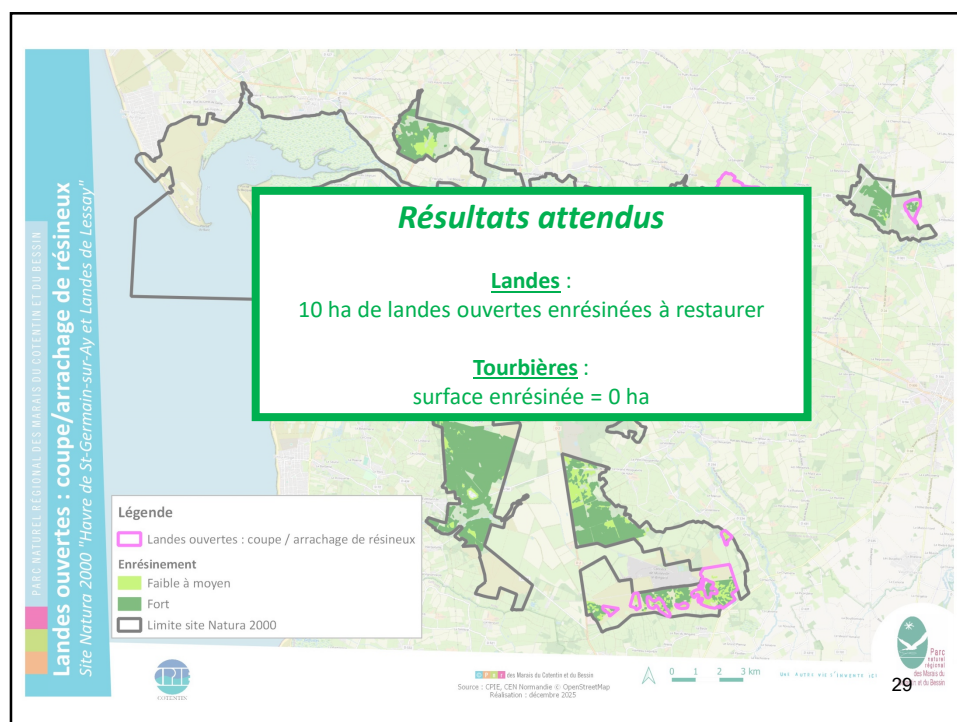
Pâturage extensif © Le Rest M.



Pâturage dirigé pour lutter contre le chiendent © Maubé S.







PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BRESSIN
Envassement par les chiendents : pâturage dirigé, broyage/fauche
Site Natura 2000 "Havre de St-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay"

Résultats attendus

Prés salés :
 Groupements à chiendent maritime : ≤ 25 ha
 Végétations envahies par le chiendent maritime : ≤ 35 ha

Dunes :
 Prairies dunaires à chiendents : ≤ 23 ha
 Végétations envahies par les chiendents : ≤ 19 ha

Extraction de tangue © Stauth S.

Pâturage dirigé © Le Rest M.

Source : CPE du Cotentin, © OpenStreetMap

31

Plan d'action

Colonisation des milieux ouverts par des ligneux et autres espèces végétales

Année	Surface (ha)
1824	4260
1914	3240
1992	1580
2008	1177
2022	1055

Evolution des surfaces des Landes de Lessay depuis le 19^e s.

■ **Redonner une valeur économique aux milieux et notamment aux landes.**

Actions : réflexion sur la mise en place d'un pâturage itinérant avec un berger, valorisation des produits de landes issus de la restauration et de l'entretien du milieu, etc.

Exemple de résultats attendus : mise en place d'une filière de valorisation des produits de landes, essais de pâturage itinérant avec un berger dans les landes.

Fauche © Stauth S.

Andainage © Le Rest M.

berger itinérant (source : bienpublic.com/economie/2021/11/29/le-quotidien-d-eloi-mony-berger-itinerant-depuis-deux-ans/)

Plan d'action

Colonisation des milieux ouverts par des ligneux et autres espèces végétales

- Conserver une mosaïque de milieux avec des structures de végétations variées (pelouses / prairies, mares, fourrés, boisements)

Action : étrépage

Exemple de résultat attendu : + 4 ha de dépressions sur substrats tourbeux

Action : création / restauration de mares

Actions : libre évolution, reconstitution d'habitats forestiers d'IC par plantations, etc.

Exemple de résultat attendu : + 5 ha de chênaie à molinie



Plan d'action

Déchets

- Favoriser un nettoyage raisonné des laisses de mer

Action : ramassage sélectif et manuel des macro-déchets .

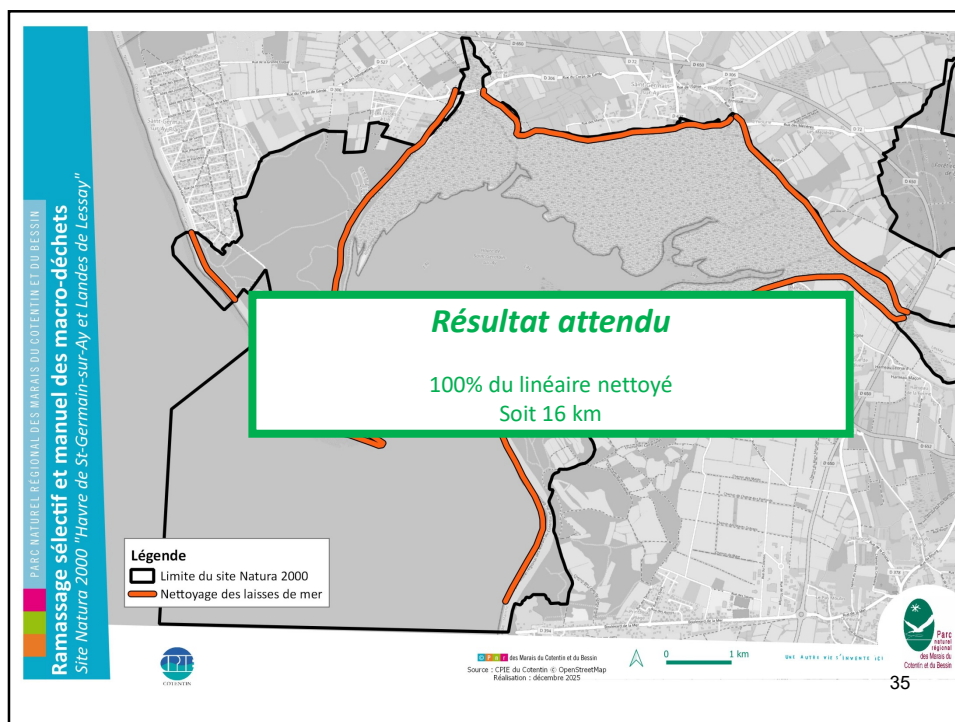
Exemple de résultat attendu : 100% du linéaire nettoyé.

- Supprimer les déchets dans les landes

Action : enlèvement des déchets.

Exemple de résultat attendu : absence de dépôt sauvage.





Plan d'action

Destruction et fragmentation des habitats

- **Améliorer les connexions entre les landes ouvertes (et milieux associés) pour atténuer les effets de la fragmentation**

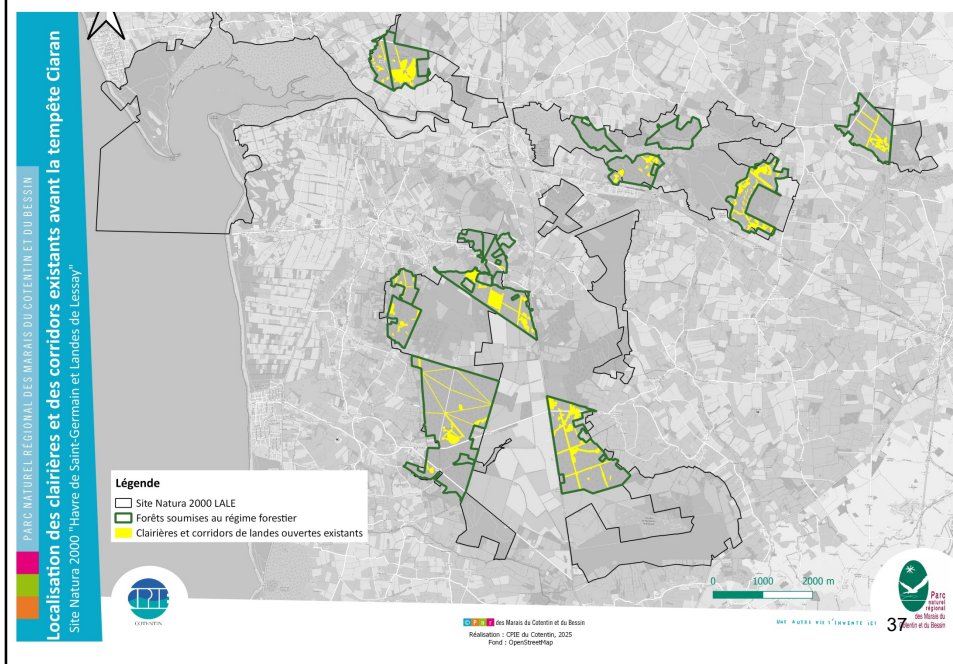
Actions : création d'un réseau fonctionnel de corridors et de clairières au sein des landes boisées, trame « lande » dans le PLUi, gestion différenciée des espaces naturels à usages économiques ou récréatifs pour favoriser la lande, etc.

Création d'un corridor au sein d'une lande boisée. © Le Rest M.

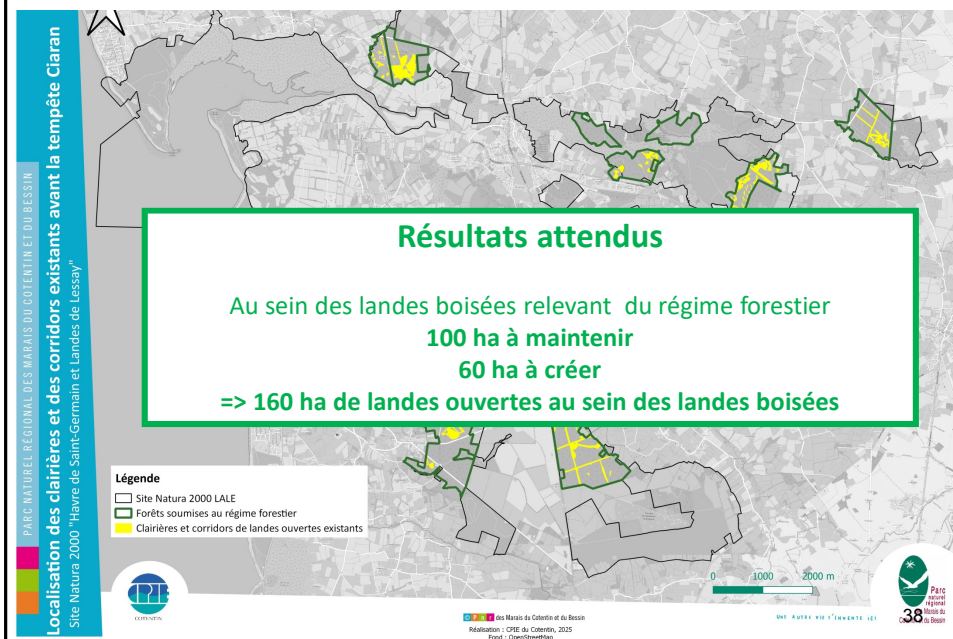
Fragmentation d'habitats de lande à cause de l'urbanisation

36

Action : création d'un réseau fonctionnel de corridors et de clairières au sein des landes boisées



Action : création d'un réseau fonctionnel de corridors et de clairières au sein des landes boisées



Action : création d'un réseau fonctionnel de corridors et de clairières au sein des landes boisées

Localisation des clairières et des corridors ?

Pour positionner les nouvelles clairières / nouveaux corridors, plusieurs cartes de diagnostic seront ainsi croisées : carte des enjeux écologiques, carte des habitats et de leur état de conservation, carte des surfaces impactées par la tempête, carte des potentialités sylvicoles en fonction du type de sols, etc.

A la date de rédaction du DOCOB, toutes ces données ne sont pas disponibles. Ce travail sera donc à conduire dans le détail lors de l'élaboration des documents d'aménagements forestier.

Il faudra également veiller à la bonne articulation avec les dispositions du code forestier.

39

Plan d'action

Destruction et fragmentation des habitats

- Améliorer les connexions entre les landes ouvertes (et milieux associés) pour atténuer les effets de la fragmentation

Actions : création d'un réseau fonctionnel de corridors et de clairières au sein des landes boisées, trame « lande » dans le PLUi, gestion différenciée des espaces naturels à usages économiques ou récréatifs pour favoriser la lande, etc.

- Créer et entretenir un réseau fonctionnel de mares

Action : création / restauration de mares, entretien de mares

- Favoriser la libre circulation des poissons migrateurs

Action : étude de la continuité écologique des cours d'eau

- Maintenir des corridors entre les boisements

Action : conservation d'un réseau fonctionnel de haies pour les chauves-souris d'IC



Plan d'action

Destruction et fragmentation des habitats

- Améliorer les habitats piscicoles et notamment les habitats de reproduction des poissons d'IC dans l'Ay et ses affluents

Action : diversification de la nature des fonds des cours d'eau.



- Gérer durablement les forêts en tenant compte des habitats et d'espèces d'intérêt communautaire

Actions : maintien du bois mort et sénescents, arbres à cavités, entretien manuel des boisements tourbeux, etc.



41

Plan d'action

Changement climatique

Accentuation des pressions (assèchement, érosion, etc.)

- Maintenir un niveau d'eau suffisant au sein des zones humides afin de favoriser leur robustesse face au changement climatique

Actions : étude des écoulements au sein des zones humides, comblement des fossés asséchants, mise en place de seuils, suppression des bourrelets de curage pour favoriser l'inondation des prairies, etc.

Exemple de résultats attendus : compréhension du fonctionnement hydraulique de l'ensemble des sites de landes humides et de l'ensemble des tourbières présentes sur le site.

Actions : inventaire de l'ensemble des pompages / prélèvements d'eau présents au sein de la vallée de l'Ay, étude des volumes prélevables, etc.



Plan d'action

Changement climatique

Accentuation des pressions (assèchement, érosion, etc.)

- Renforcer la robustesse des milieux dunaires face au changement climatique en favorisant le stockage du sable

Action : restauration des dunes par techniques douces comme la pose de fagots en pied de dunes pour favoriser l'accumulation de sable.

Exemple de résultat attendu : 100% du cordon dunaire « robuste » face à l'élévation du niveau de la mer.

- Limiter la circulation des piétons sur la dune bordière

Actions : analyse des cheminements, aménagement des accès de descente à la mer, matérialisation des sentiers (vélo, pédestre).

Exemple de résultats attendus : absence de cheminements sur la dune bordière, absence de descente à la mer pouvant fragiliser le cordon dunaire .



Pointe du Banc © Hannok A.



Installation de fagots en pied de dune pour favoriser le stockage du sable © Le Rest M.



Aménagement d'une descente à la mer © Hannok A.

Plan d'action

Changement climatique

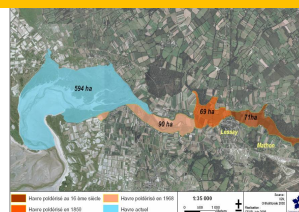
Accentuation des pressions (assèchement, érosion, etc.)

- Etablir une stratégie pour les prés salés en lien avec l'élévation du niveau de la mer

Actions : évaluation de la faisabilité de ré-ouverture des polders, cartographie des secteurs qui pourraient évoluer en prés salés

- Renforcer la robustesse des milieux forestiers face au changement climatique

Actions : maintien des niveaux d'eau optimal dans les boisements humides, diversification des essences.



Forêt après le passage de la tempête Clarat © Etienne S.



Tourbière boisée © Le Rest M.

Plan d'action

Qualité d'eau / pollution

- Préserver la qualité des eaux d'alimentation au sein des zones humides

Actions : création de zones tampon, absence de fertilisation et d'amendement des prairies.

Exemple de résultat attendu : amélioration de la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines.

- Maintenir une bonne qualité des eaux littorales

Actions : mise en place d'un package éducatif en cas de dégradation de la qualité des eaux littorales, etc.

Exemple de résultat attendu : bonne qualité des eaux littorales (eaux de baignade, eaux littorales pour la consommation de coquillages).



Tourbière de la Rendurie © Hannok A...



Prairie humide non fertilisée © Le Rest M.



45

Plan d'action

Accompagnement

- S'assurer de l'intégration des enjeux écologiques dans les documents d'aménagement et de planification (documents d'urbanisme, documents de gestion forestières, etc.)

Action : identification et participation aux démarches engagées sur le territoire.

- Accompagner l'intégration des enjeux écologiques dans la gestion des espaces naturels à usages économiques ou récréatifs : domaine de chasse, terrain de motocross, carrières, lignes électriques, etc

Action : rencontre / échange avec les usagers en charge de gestions d'espaces.



© Le Rest M.



© Le Rest M.



© CPIE

46

Plan d'action

Accompagnement

- Accompagner les acteurs et usagers (notamment les agriculteurs) face aux problématiques d'inondation estivale dans la vallée de l'Ay

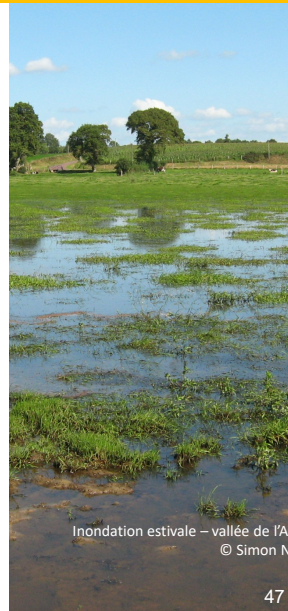
Actions : adaptation des pratiques et des outils dans les parcelles impactées par les modifications hydrologiques

- Accompagner l'entretien des cours d'eau selon des modalités adaptées à la préservation des habitats et des espèces

Actions : entretien de la ripisylve, agent coordinateur

- Favoriser une réflexion à l'échelle du bassin versant

Action : participation aux réunions / actions du SAGE Côtiers Ouest Cotentin



47

Plan d'action

Suivis et amélioration des connaissances

- Poursuivre l'acquisition de connaissances sur le fonctionnement hydro-pédologique des zones humides (landes humides, prairies humides, tourbières, dépressions dunaires)

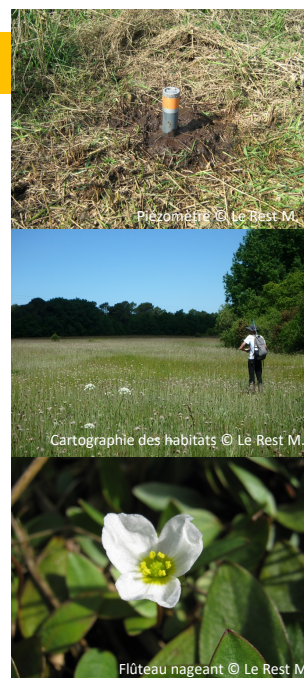
Actions : études / suivis hydropédologiques, suivis des paramètres physicochimiques et des niveaux d'eau au sein des mares dunaires

- Suivre l'évolution des habitats et des espèces d'IC

Actions : cartographie des habitats et de leur état de conservation, suivis des populations de Flûteau nageant et de Triton crêté, ...

- Améliorer l'efficacité des travaux de gestion

Actions : suivi des effets des travaux de gestion, recherche et mise en place des solutions techniques concrètes et appropriées pour la restauration et l'entretien valorisé des milieux naturels...



48

Plan d'action

Suivis et amélioration des connaissances

■ Améliorer la connaissance sur l'estran

Action : cartographie des habitats présents sur l'estran.

■ Améliorer la connaissance sur les odonates d'IC

Action : réalisation d'un état des lieux des populations d'odonates d'IC au sein du site Natura 2000.

■ Améliorer la connaissance sur les poissons et agnathes d'IC

Action : actualisation des inventaires concernant la présence et la répartition des Lamproies et du Saumon atlantique.

■ Améliorer la connaissance sur l'utilisation du site par les chauves-souris d'IC

Actions : suivi VIGIE CHIRO, recherche / aménagement de gîtes de chauves-souris.



Estran © SMEL



Agrion de Mercure © Lecoq C.



Enregistreur chauves-souris © Le Rest M.

Plan d'action

Lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

■ Assurer une veille

Actions : veille des espèces végétales exotiques envahissantes. Ex : suivi de la Spartine anglaise dans le havre de St-Germain, prospections de terrain

■ Lutter contre les espèces exotiques et envahissantes

Action : travaux d'élimination des espèces végétales exotiques envahissantes



Renouée du Japon © Mercier F.



Spartine anglaise © Le Rest M.



Laurier-palme © Le Rest M.

Plan d'action

Actions administratives et réglementaires

■ Animer l'instance de gouvernance des sites Natura 2000

Action : organisation des COFIL

Exemple de résultat attendu : un COFIL / an

■ Suivi des actions pour préparer l'évaluation du DOCOB

Actions : conception d'un tableau de bord, réunion annuelle avec les partenaires techniques, rédaction d'un bilan d'activités annuel.

■ Veiller à ce qu'il n'y ait pas d'atteintes au site Natura 2000 (absence de retournement, remblaiement, dépôt de déchets, circulation d'engins à moteur dans les espaces naturels, etc.)

Actions : évaluation des incidences Natura 2000 (EI Natura 2000), Respect / application de la loi de la circulation des engins motorisés dans les espaces naturels, surveillance sur le terrain et sur photoaérienne.



51

Plan d'action

Communication / sensibilisation

■ Renforcer la communication autour des bonnes pratiques de gestion des milieux naturels

Actions : conception de fiches techniques, formation / partage entre acteurs, actualisation / diffusion de documents existants etc.

■ Informer, sensibiliser le public au patrimoine naturel

Actions : publication d'articles sur différents supports (papier, numérique), organisation d'un événementiel (fête de la lande, Rally nature dans les landes, balades gourmandes dans les landes), conception d'un programme de sorties découvertes sur le site Natura 2000, etc.

Une lettre d'infos ?



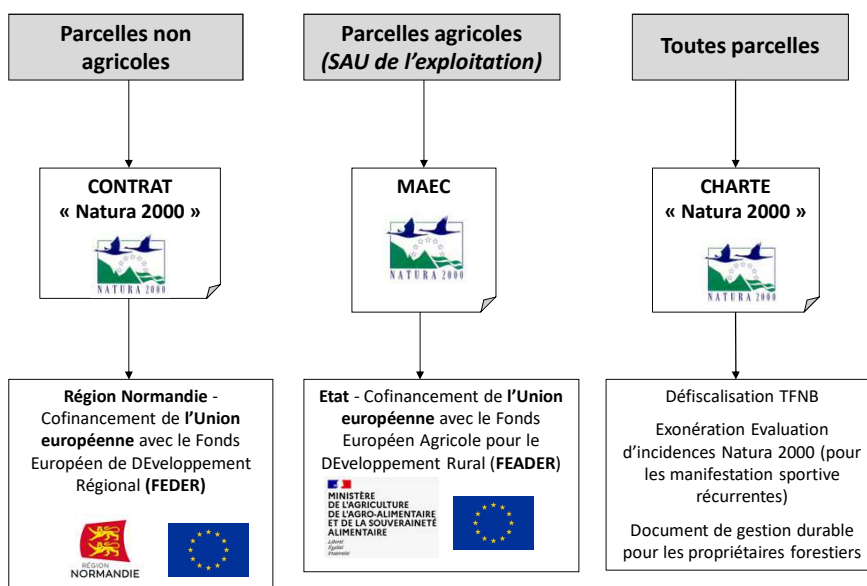
52

Outils de mise en œuvre du DOCOB

Contrats Natura 2000
Mesures Agro-Environnementales (MAEC)
Charte Natura 2000

53

Outils de mise en œuvre du DOCOB



54

Outils de mise en œuvre du DOCOB

1. **Contrats Natura 2000** (Tome 2)
Contrats Natura 2000 **NON AGRICOLES NON FORESTIERS**
Contrats Natura 2000 **FORESTIERS**
2. **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)**
(PAEC)
3. **Charte Natura 2000** (Tome 3)

55

Contrats Natura 2000 NON AGRICOLES NON FORESTIERS Cahiers des charges (Tome 1)

N°	Code	Intitulé	Taux de si collectivité
1	N01Pi / A32301P	Restauration des milieux ouverts	80%
2	N03Pi / A32303P	Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique	80%
3	N03Ri / A32303R	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique	80%
4	N04R / A32304R	Gestion par fauche d'entretien	100%
5	N05R / A32305R	Entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger	100%
6	N06Pi / A32306P	Réhabilitation ou plantation d'alignements de haies, d'alignement d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets	80%
7	N06R / A32306R	Chantier d'entretien de haies, d'alignements de haies, d'alignement d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets	100%
8	N07P / A32307P	Décapage ou étrépage sur des petites placettes en milieux humides	100%
9	N08P / A32308P	Griffage de surface ou décapage léger pour le maintien des communautés pionnières en milieu sec	100%
10	N09Pi / A32309P	Création ou rétablissement de mare	80%
11	N09Pi / A32309R	Entretien de mares	100%
12	11Pi / A32311P	Restauration de ripisylves et enlèvement raisonné des embâcles	80%
13	N11R / A32311R	Entretien de la ripisylve et enlèvement raisonné des embâcles	100%
14	N12Pi et -Ri / A32312P et R	Entretien des canaux et des fossés	80%
15	N14Pi / A32314P	Restauration des ouvrages de petites hydrauliques	80%
16	N14R / A32314R	Gestion des ouvrages de petites hydrauliques	100%

Contrats Natura 2000 NON AGRICOLES NON FORESTIERS Cahiers des charges (Tome 1)

N°	Code	Intitulé	Taux de si collectivité
17	N16Pi /A32316P	Restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive	80%
18	20P et -R /A32320P et R	Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce végétale invasive	100%
19	N24Pi / A32324P	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagement des accès	80%
20	N26Pi / A32326P	Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact	80%
21	N27Pi / A32327P	Création de rigoles de ré-humectation de tourbe	80%
22	N29i / A32329	Lutte contre l'érosion des milieux dunaires	80%
23	N32 / A32332	Nettoyage respectueux des laisses de mer	100%

57

Contrats Natura 2000 FORESTIERS Cahiers des charges (Tome 1)

N°	Code	Intitulé
24	F22701	Création ou rétablissement de clairières ou de landes
25	F22702	Rétablissement ou création de mares forestières
26	F22703	Mise en œuvre de régénérations dirigées
27	F22705	Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production
28	F22708	Réalisation de dégagements ou débroussailllements manuels à la place de dégagements ou débroussailllements mécaniques
29	F22709	Prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêts
30	F22710	Mise en défens de types d'habitats d'intérêt communautaire
31	F22711	Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce végétale indésirable
32	F22712	Dispositif favorisant le développement de bois sénescents
33	F22713	Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
34	F22714	Investissements visant à informer les usagers de la forêt

4 nouveaux cahiers des charges :
 – 2 non forestiers et non agricoles
 – 2 forestiers

58

Mesures Agro-Environnementales Climatiques (MAEC) PAEC

Cahiers des charges

	chargement moyen annuel	pâturage hivernal	chargement sur surface en herbe à l'exploitation	fertilisation et amendement	renouvellement couvert	Coût / ha
Préservation des milieux humides	0,6	interdit entre le 15/11 et le 15/04	0,2	interdit	interdit	150 €
Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage	0,6	interdit entre le 15/11 et le 15/04	0,2	interdit	interdit	201 €
Surfaces herbagères et pastorales	Collectif 0,01 à 0,3 UGB/ha/an			0 uN minéral	interdit	51 €
Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage					interdit	72 €
Maintien de l'ouverture des milieux					interdit	153 €
Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage					interdit	204 €
	date fauche moyenne	pâturage		fertilisation et amendement	renouvellement couvert	
Protection des espèces niveau 3	25 juillet	interdit entre le 15/11 et le 15/04		interdit	interdit	+200 €
Création de prairies		couvert autorisé idem BCAE1	taille minimale > 10m large		renouvellement couvert interdit	358 €

59

Charte Natura 2000 (Tome 3)

Qu'est ce qu'une charte Natura 2000 ?

- ⇒ Document annexé au Docob présentant une liste d'engagements simples, non rémunérés.
- ⇒ durée : 5 ans

Pourquoi signer ? / Quels avantages ?

1. Exonération de la part communale et de la part intercommunale de la TFNB
2. Pour un propriétaire forestier, la signature d'une charte est l'un des moyens possibles permettant l'obtention des garanties de gestion durable.
3. Exonération d'évaluation des incidences pour les manifestations récurrentes (Charte Warsmann)

60

Charte Natura 2000 (Tome 3)

Pas de changements par rapport à la charte de 2009

☐ Sur l'ensemble du site

- 11 recommandations
- 5 engagements généraux soumis à contrôle

Engagement n°1 : « Je m'engage à ne pas détruire volontairement un ou des habitats naturels et/ou d'espèces d'intérêt communautaire identifiés et cartographiés sur les parcelles engagées »

Point de Contrôle : Sur la base de la cartographie des habitats et des espèces effectuée dans le cadre du Docob, absence de dégradations imputables à l'adhérent (telles que terrassements, modification de fonctionnement hydraulique, boisement par plantation des habitats non forestiers...)

☐ Par milieux

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| ✓ Milieux dunaires | ✓ Formations prairiales hautes |
| ✓ Prés salés | ✓ Cours d'eau et ripisylves |
| ✓ Forêts | ✓ Mares et fossés |
| ✓ Landes ouvertes et tourbières | ✓ Haies et bosquets |
| ✓ Prairies | |

☐ Activités de loisirs (chasse, randonnée pédestre/VTT/équestre, pêche, ...)

61

Exemple d'engagements

- LANDES OUVERTES et TOURBIÈRES -

Engagement n°1 : « Je m'engage à **maintenir la structure du milieu** : pas de plantations, de semis ou de sur-semis, de mise en culture, de retournement, de dépôts de matériaux, déchets ou gravats, d'amendement, de drainage ou de remblaiement des surfaces concernées »

Point de contrôle : Absence d'actions portant atteinte à la structure du milieu.

Engagement n°2 : « Je m'engage à **ne pas utiliser de produits phytosanitaires** »

Point de contrôle : Absence de traces d'utilisation de produits phytosanitaires.

Engagement n°3 : « En cas de pâturage, je m'engage à **utiliser les ressources en place** (pas d'affouragement au sol) »

Point de contrôle : Absence de trace d'affouragement au sol.

Engagement n°4 : « Je m'engage à réaliser toutes actions **d'extraction** de sol et/ou de sous-sol, d'étrépage **uniquement à des fins de gestion conservatoire** et seulement suite à un accord des services de l'Etat en charge de l'environnement »

Point de contrôle : Absence de trace visuelle de prélèvement ou d'étrépage.

62

Exemple d'engagements

ACTIVITÉS DE LOISIRS

❖ **Engagement n°1** : « Je m'engage à *informer l'opérateur local préalablement* à tous travaux et à toute implantation ou extension d'une activité dont je suis porteur (création de chemins d'accès...), et prendre en compte ses recommandations éventuelles »

Point de Contrôle : Absence de travaux, d'implantations ou d'extensions non déclarées préalablement.

❖ **Engagement n°2** : « Je m'engage à *ne recourir qu'à des méthodes mécaniques ou manuelles* d'entretien des aménagements de loisirs »

Point de Contrôle : Absence de traces d'entretien chimique des aménagements de loisirs.

❖ **Engagement n°3** : « Je m'engage à *ne pas créer de sentiers de randonnée dans des habitats sensibles* »

Point de Contrôle : absence de nouveaux sentiers dans des habitats sensibles.

❖ **Engagement n°4** : « Je m'engage à *maintenir et à faire respecter les arrêtés municipaux ou préfectoraux interdisant la circulation des véhicules à moteur sur le site, à l'exception des ayant-droit pour l'entretien et l'exercice des activités pratiquées sur le site* »

Point de contrôle : Arrêté municipal ou préfectoral valide.

63

Charte Natura 2000 (Tome 3)

Nouveauté pour les manifestations sportives récurrentes et de faible impact.

⇒ possibilité de signer une **charte Warsmann**

La loi n°2012-387 du 22 mars 2012 appelée « loi Warsmann » offre la possibilité aux signataires de charte Natura 2000 d'être **dispensés d'évaluation d'incidences pour 5 ans**. Pour ce faire, la charte Natura 2000, doit comporter des engagements spécifiques à une activité sur lesquels le signataire s'engage.

64

Charte Natura 2000 (Tome 3)

- Charte Warsmann -

Définition de 12 engagements soumis à contrôle

- **8 engagements avant la manifestation**

Exemple d'engagements

« Je m'engage à informer chaque participant que tout ou partie du parcours se situe en site Natura 2000 et indiquer aussi quelques préconisations de respect des lieux : ne pas cueillir les fleurs, emporter ses déchets... »

- **2 engagements pendant la manifestation**

Exemple d'engagements

« Je m'engage à ne pas sortir du parcours établi et informer les pratiquants ».

- **2 engagements après la manifestation**

Exemple d'engagements

« Je m'engage à nettoyer les espaces et sites naturels utilisés pour la manifestation sportive et à évacuer les déchets engendrés par les pratiquants et les spectateurs éventuels à la fin de la manifestation ».

65

Validation du DOCOB Vote



66

Documents disponibles sur le site internet du CPIE

<https://www.cpiecotentin.com/natura-2000> : onglet « Révision DOCOB »



Transmission de vos remarques d'ici fin février 2026

67

Questions diverses

68